

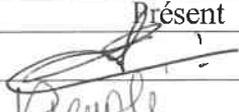
**PROCES VERBAL :  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)  
ANALYSE DES OFFRES INITIALES**

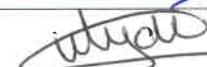
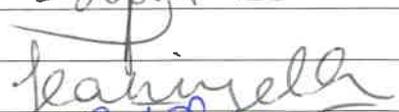
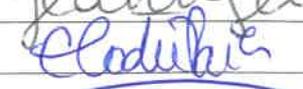
**DESIGNATION DE LA CONSULTATION**

<i>Date limite de réception des candidatures et des offres :</i>	Jeudi 09 mars 2023 à 11h00
<i>Nature de la prestation :</i>	<b>Convention de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un établissement d'accueil de jeunes enfants</b>
<i>Avis de publicité du :</i>	- 06/01/2023 – JOUE 2023/ S 005-008599 - 06/01/2023 – BOAMP n°22-169354 - 06/01/2023 – ASH Publications - 06/01/2023 – www.marches-securises.fr n° 06_20221222W2_01

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS**

- La composition de la commission de délégation de service public a été fixée par délibération en date du **22 septembre 2022**.
- Date de la réunion : **vendredi 12 mai 2023 à 14h30**

<b>Membres à voix délibérative</b>		
Nom - Prénom	Qualité	Présent
M. Lionnel LUCA	Président	
Mme Valérie PREMOLI	Membre titulaire	
Mme Sylvie MARCHAND	Membre titulaire	
M. Serge JOVER	Membre titulaire	
Mme Patricia LAVIGNE	Membre titulaire	
M. Jean-Pierre VINCENDET	Membre titulaire	

<b>Membres à voix consultative</b>		
Nom - Prénom	Qualité	Présent
Mme Marie BENASSAYAG	Présidente déléguée	
M. ou Mme le représentant du Directeur Départemental	Protection des Populations - DDPP	
M. Michaël HEBERT	DGA des services Réglementation, achat public et Domanialité	
Mme Elodie TRANNOY – MOIRAND	Directrice de l'Aménagement et Gestion du Territoire	
Mme Christel MAGE	Chef du Service Petite Enfance	
M. Alexandre PICOULET	Philae Partners	
Mme Jeanne ZELLER	Cabinet Advizi	
Mme Elodie PARIER	Adexel Conseil	

• Le quorum, apprécié à l'ouverture de la séance de la commission est atteint :

oui,  non.

La commission peut valablement délibérer.

### INVENTAIRE DES PLIS RECEPTIONNÉS

N° dépôt	Date de réception	Nom ou raison sociale du candidat	Décisions		Observations
			Pli ouvert	Pli non ouvert	
1	08/03/2023 à 18h39	LPCR Collectivités Publiques			
2	08/03/2023 à 20h50	MUTUALITE Française PACA SSAM			
3	09/03/2023 à 08h44	LA MAISON BLEUE			

### DECISION DE LA COMMISSION

L'ouverture des plis a été opérée, le 24 mars 2023, par la commission municipale de délégation de service public.

L'analyse des candidatures réceptionnées a été présentée à cette même commission municipale.

Il en est ressorti les décisions suivantes :

- Les trois (03) candidats ont été admis à présenter leur offre, à savoir :
  - LPCR Collectivités Publiques
  - MUTUALITE Française PACA SSAM
  - LA MAISON BLEUE

La Commission municipale, de ce jour, porte sur la présentation de l'analyse détaillée des offres initiales réalisée en fonction des critères établis au Règlement de la Consultation.

Elle a également pour objet de déterminer les points de négociations que l'autorité responsable de la Commune aura à aborder avec chaque candidat.

- Après un rappel sur la procédure de DSP, l'ANO de la Ville procède à une présentation détaillée du rapport d'analyse des offres initiales déposées par les 3 candidats en lice.
- En particulier, elle est rappelé les critères d'enveloppe des offres.

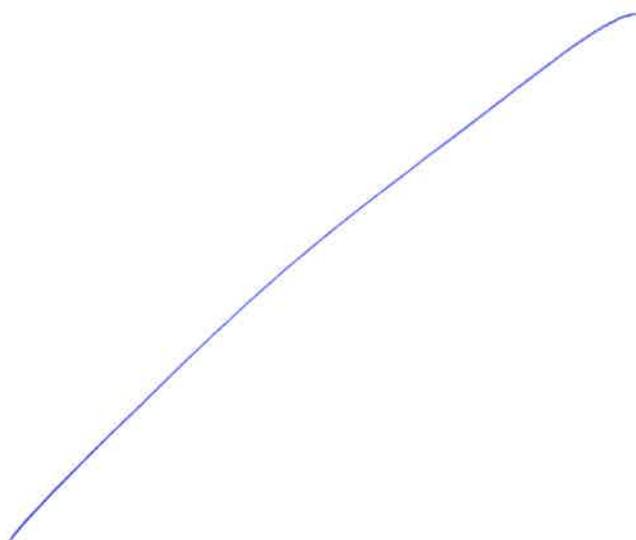
→ Sur la base de la présentation effectuée, les membres à vase délibérative font part de leur accord pour engager des négociations avec chacun des 3 candidats.

Lesdites Négociations pourront s'effectuer sur la base des points mis en avant dans le cadre du rapport. - Accord donné à l'unanimité des membres présents.

- En termes de planning, il est précisé que l'objectif visé est de permettre une présentation d'un chaire quant au candidat retenu lors d'un conseil municipal au mois d'octobre 2023.

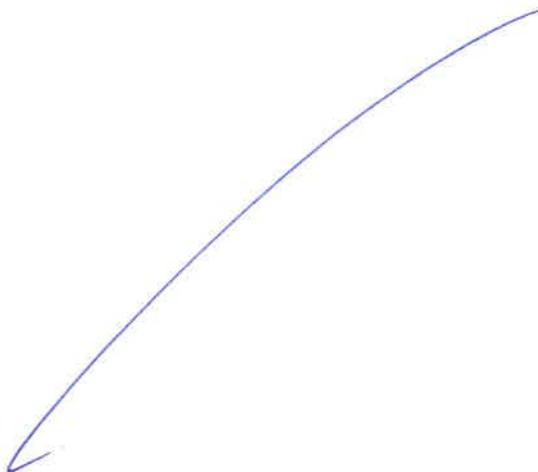
**Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission concernant la phase d'ouverture des plis**

Les avis peuvent constituer des annexes sur papier libre jointes au présent procès-verbal.



**E. Rubrique libre**

*(Agrandir en tant que de besoin cette rubrique)*



**Signatures des membres de la commission**

  *Revoli* -    
